UE FLSHS02 français oral : Evaluation n°1

Préparation au DELF B2 – Production orale

Choisissez un des deux sujets

Vous dégagerez le problème soulevé par le document que vous avez choisi puis vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée.

Attention, faites la préparation à l'oral avec un brouillon qui n'est pas un texte rédigé en entier, et enregistrez la vidéo en suivant. Essayez de parler entre 5 et 7 minutes.

Envoyez la vidéo au plus tard le **17 mars à 23h**, par mail ou message Whatsapp.

Précisez dans votre message le temps que vous avez passé en préparation et si vous avez utilisé votre téléphone ou votre ordinateur pour chercher des mots.

SUJET 2 **EST-CE QUE LE TRAVAIL, C'EST LE BONHEUR ?**

Selon le baromètre du bonheur au travail, 69 % des salariés sont heureux au bureau. Un chiffre nettement en baisse par rapport à l'année dernière. Les Français heureux au travail... mais moins qu'avant. Selon le baromètre du bonheur au travail réalisé par *20minutes.fr* et En Ligne Pour l'Emploi, 69 % des salariés sont contents de prendre chaque matin le chemin du bureau. Un bon score mais bien inférieur à celui de l'année dernière où 77 % des salariés français affirmaient être satisfaits professionnellement. Les collègues restent, pour près de 80 % des personnes interrogées, l'élément qui les rend le plus heureux dans leur sphère professionnelle. Viennent ensuite les pratiques qu'ils apprennent au travail (77 %) et le contenu de leurs tâches et leurs missions (74 %). Mais le baromètre reflète également les conséquences de la crise. Plus de la moitié des salariés ont le sentiment que leur charge et leur rythme de travail ne cessent d'augmenter. Le stress gâche également la vie professionnelle de 30 % des salariés.

D'après *lexpress.fr*

SUJET 5 **LE TÉLÉTRAVAIL, UNE SOLUTION DURABLE ?**

De plus en plus d'entreprises mettent en place le télétravail. Économie de transport, de temps, de place… Ce mode d'organisation offre de nombreux avantages, tant aux employeurs qu'aux salariés. Depuis 2008, toute la filière française d'Alcatel a mis en place un accord de télétravail dans l'entreprise. *« Aujourd'hui, le télétravail concerne près de 1 700 salariés,* précise la DRH d'Alcatel à Brest*, soit 25 % de l'effectif. »* De la même manière, le conseil général du Finistère expérimente actuellement le télétravail auprès d'une partie de son personnel pour réduire le nombre de déplacements. *« On a lancé un appel à candidatures pour sélectionner 30 agents représentatifs des différents métiers et grades »*, explique Anne-Marie Croc, chef du projet « télétravail ». *« En 2008, le nombre de kilomètres économisés équivaut à vingt-deux fois le tour de la circonférence de la terre »*, affirme Karine Gimenez-Veyriez. *« Une journée télétravaillée représente une épargne de 2 000 km de trajet, 32 heures de conduite et 162 kg de CO_2 pour 27 télétravailleurs. »*

D'après Aurélie TEPOT, *Bretagne.durable.info*